



Immigration d'un libanais, cas complexe...

Par **FannyD**, le **18/05/2008** à **09:25**

Bonjour,

mon ami, qui est libanais, désire obtenir un visa pour s'installer en France. Nous nous sommes rencontrés en France, alors qu'il venait pour sa rééducation; en effet il a été amputé d'une partie des deux jambes suite à la guerre de 2006 au cours de l'exercice de ses fonctions de pompier bénévole. Il est venu plusieurs fois en France pour de courts séjours pour faire sa rééducation. Cela va bientôt faire un an et demi maintenant que nous entretenons une relation amoureuse.

Jusqu'ici Mme Hariri, pour qui il travaille et qui l'aide beaucoup, se tenait toujours garante pour qu'il puisse avoir les visas. Ses relations lui avait laissé espérer d'obtenir un visa de 5ans pour cause de sa rééducation (il doit venir au moins tous les ans pendant 10 ans) et nous pensions profiter de ces 5années pour tout préparer pour qu'il ait un visa définitif : qu'il s'améliore en français, trouver un travail, et nous marier.

Malheureusement deux problèmes sont survenus : avec la situation actuelle au Liban; il est chiite et Mme Hariri n'a plus beaucoup de contrôle sur ses bureaux, dirigés par son fils; le visa de 5ans lui est refusé. Il n'est même plus sûr d'obtenir ses visas réguliers pour rééducation.

De plus, il est marié religieusement au Liban, il pensait pouvoir défaire ce mariage assez facilement mais en fait ce n'est pas le cas. Est- il possible malgré tout de faire un mariage civil français pour faire un "visa marital" ? Avez vous un conseil? Merci d'avance! Je n'envisage pas que nous ne puissions pas être ensemble...

Par **angie26**, le **08/06/2008** à **23:35**

bonsoir Fanny,

avant qu'il puisse se remarier,il faudra qu'il s'occupe d'abord de son divorce dans son pays.
je te conseille d'aller voir la Cimade <http://www.cimade.org/>,ils t'aiguilleront.
bon courage

Par **FannyD**, le **29/06/2008** à **11:40**

Merci d'avoir répondu à mon message et pour le conseil sur la cimade.
Pour info, mon ami travaille toujours pour son divorce.... ce n'est pas facile...
A suivre...